CP LIEGE

PV N° 14/1617 DU 22/02/17

Présents: Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun; MM. Hassé, Ghiezen, Rowier, Vinci, Beck et Riga

Absents et excusés : MM. Weber et Fraiture

Invité: M. Dardinne

Nécrologie :

Le C.P. a appris le décès de Monsieur Jean Thirion, membre de l'US Amay. Les membres du C.P. présentent à la famille leurs sincères condoléances.

• Courrier :

- 1. De la secrétaire du BC Aubel qui informe le C.P. que les attaches des anneaux ont été réparées par les services communaux. Pris bonne note.
- Du président du BC Eupen, envoi recommandé concernant l'arrêt (dû à une bagarre générale) du match U16 filles 602242 Comblain – Eupen. Le dossier est transmis au procureur régional pour suite utile.
- 3. De la secrétaire du BC Espoir Hamoir qui informe le C.P. qu'elle transmet à la Commune la demande afin que les lignes de la zone de "non charge" soient retracées dans les plus brefs délais. Pris note.
- 4. Du secrétariat général, copie de la candidature de M. Grignet à un poste vacant de parlementaire.
- 5. Du département arbitrage AWBB, demande d'arbitres pour participer à la prochaine JRJ. Le nécessaire sera fait
- 6. Du département arbitrage AWBB, demande de fournir la liste de trois arbitres "candidats régionaux" pour participer au stage qui se déroulera à Spa les 28, 29 et 30 avril.
- 7. "Petites questions" du secrétaire du RBC Visé concernant, entre autres, l'arrivée tardive d'un arbitre et son droit à arbitrer le match. Réponses lui seront fournies après enquête.

Communications clubs :

- 1. Les feuilles de matchs doivent être en possession du Comité Provincial pour le mercredi à 12 heures au plus tard. Merci de nous les faire parvenir à temps!
- 2. L'assemblée provinciale des clubs se déroulera au <u>Basket Coq Mosan Herstal</u> le 5 mai 2017 à 19 heures 30. Adresse : 158, rue Emile Muraille 4040 Herstal
- 3. Le département compétition AWBB dévoilera aux clubs liégeois la réforme du championnat "jeunes régionaux". Cette présentation se déroulera dans les installations du BC ALLEUR, rue Monfort à Ans le lundi 13 mars à 19 heures 30.
- 4. Les matches suivants ont été remis par manque d'arbitres :
- P 2 DD: RABC Ensival Herve-Battice
- P 4 MM : BC Belleflamme E R.Un.Bellaire B;
- P 4 MM: BC Belleflamme F All. Flemalle B.
- 5. Cela fait deux semaines consécutives que des matchs de jeunes filles sont arrêtés pour des raisons disciplinaires au <u>BC Comblain</u>. Le C.P. tient à rappeler que l'arrêt d'un match est un fait grave qui doit rester exceptionnel. Il enjoint le club à prendre les mesures nécessaires pour éradiquer immédiatement cette très mauvaise habitude qui nuit gravement à l'image de notre sport.
- 6. Le tour final des jeunes pour désigner le champion provincial se déroulera le vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 mai dans les salles du 4A Aywaille et du RBC Haneffe. L'horaire des rencontres sera prochainement consultable sur le site du C.P. .

Communication arbitres et CFA.

- 1. Les nouvelles vareuses sont enfin arrivées. Elles sont distribuées à l'occasion des colloques de misaison.
- 2. Lamnouar W. et Gojak A. rejoignent le groupe des formateurs pour jeunes arbitres.
- 3. Wuidart J-M travaillera au sein de la CFA comme collaborateur.

PA 74 bis Procédure administrative à l'encontre d'un arbitre.

Pour avoir arbitré sans l'autorisation du convocateur une rencontre de jeunes régionaux alors qu'ils avaient été convoqués pour d'autres matchs le même jour, les arbitres M. M. et P. G. ont été officiellement convoqués devant le C.P. aux fins d'y être entendus.

Synthèse des déclarations :

<u>M.M.</u>: Vendredi soir, M. P. a contacté la maman de mon collègue pour voir si celui-ci était éventuellement disponible pour arbitrer une rencontre de jeunes régionaux à Ninane. J'ai accepté de venir siffler avec lui. J'ai arbitré en tenue officielle mais je ne savais pas que cela était interdit. M.P. a dit qu'il avait demandé la permission à M. Beck et je n'ai pas pensé vérifier la véracité de ses propos. J'ai juste voulu rendre service au club. Je n'avais pas l'intention de mettre dans l'embarras qui que ce soit.

<u>P.G.</u>: C'est ma maman qui a reçu un coup de fil de M.P. pour voir si je ne serais pas d'accord d'arbitrer une rencontre de "jeunes régionaux" laissée sans arbitre. Il nous a dit qu'il avait eu la permission de M. Beck. Je ne savais pas que je ne pouvais pas arbitrer en tenue officielle. Je m'excuse pour cela, je n'ai pas pensé à toutes les conséquences. J'ai juste voulu rendre service au club sans arrières pensées. Je n'ai pas pensé avertir le convocateur et je m'en excuse encore. Conformément à l'article PA 74 bis, les membres de la CFA siégeant au C.P. sortent de séance ainsi que M. Dardinne.

Décision du C.P.:

Les arbitres M.M. et P. G. reçoivent un blâme et de sévères recommandations.

Ceux-ci prennent connaissance de la décision en séance et la signent. Ils sont également informés de leur droit de faire appel de cette décision.

• <u>Divers</u>:

Prochaine réunion plénière : le 8 mars 2017

(s)

B. Riga Secrétaire C.P. Liège M-T Joliet

Présidente C.P. Liège